

## Espagne : les singes mieux protégés que les enfants à naître

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#), [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 18 février 2013



*Un grand singe avec Ignacio Arsuaga. Source photo : [HazteOir](#).*

Une trentaine de « singes » vêtus de tee-shirts rouges ont [manifesté](#) dimanche matin devant le siège du PP (Partido Popular) à Madrid pour remercier son leader, Mariano Rajoy, de si bien les protéger – et pour lui réclamer d'en faire autant pour les êtres humains.

C'était une manifestation de *Derecho a vivir* (« droit de vivre ») par laquelle, à l'occasion de la 5e rencontre nationale de ses délégués, l'association pro-vie a voulu rappeler au Premier ministre espagnol ses promesses électorales d'abrogation de la loi d'avortement de Zapatero qui a fait de la mise à mort de l'enfant à naître un droit de la femme. Chaque jour en Espagne, plus de 300 vies humaines sont massacrées légalement, a rappelé le président de l'association HazteOir, Ignacio Arsuaga, réclamant « une loi qui protège le droit d'être mère et en finisse avec ce commerce sanglant ».

« **Rajoy, évolue !** », criaient les « singes ».

On avait choisi le thème des grands singes parce que précisément, le 1er février dernier, le conseil des ministres du gouvernement PP a approuvé un [décret](#) royal visant à protéger ces animaux – mais aussi les fœtus de grands singes ! – en interdisant expressément l'expérimentation sur les gorilles, chimpanzés, orangoutangs et bonobos. Le même décret fixe les normes de base « spécialement strictes » à respecter pour toute expérimentation sur d'autres primates, les chiens et les chats et certaines autres espèces.

Le décret met l'Espagne en conformité avec le Traité de fonctionnement de l'Union européenne qui oblige l'UE et ses Etats membres à prendre pleinement en compte le bien-être des animaux en tant qu'êtres sensibles.

Le texte se double d'un projet de loi qui oblige à étendre les normes de protection actuellement en vigueur pour les seuls vertébrés à certains invertébrés comme les céphalopodes, à certaines formes fœtales des mammifères et aux animaux élevés en vue de l'utilisation de leurs organes et tissus à des fins scientifiques.

Pendant ce temps, s'indigne Derecho a vivir, le gouvernement fait la promotion de la recherche sur l'embryon humain et laisse en l'état la loi qui a coûté la vie à 118.000 bébés avant leur naissance l'an dernier.

Cinquante bénévoles du mouvements ont [apporté](#) à cette occasion des caisses contenant **400.000 pétitions** réclamant l'« Avortement Zero » – une pétition toujours en cours [ici](#).

La campagne **Aborto Cero** n s'encombre pas de circonlocutions et ne se soucie pas de « positiver » :

**« Combien d'avortements crois-tu qu'il est raisonnable d'avoir en Espagne : 113.000 ? 80.000 ? 20. 000 ? L'avortement est la mort cruelle et violente d'un être humain ! »**

**• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)**

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)